

L'ARSEAA, action solidaire, s'est dotée pour chacun de ses champs d'intervention (médico-social, sanitaire, prévention et protection de l'enfance, social, formation et recherche) d'un plan stratégique lui permettant de définir et communiquer ses axes stratégiques prioritaires.

→ Ce document est **la synthèse de la stratégie en matière de formation et de recherche en travail social** de l'ARSEAA pour les années 2017 à 2021

La formation et la recherche en travail social à l'ARSEAA

L'ARSEAA a, depuis les origines, réuni en une même institution un centre de formation en travail social et des structures médico-sociales. Cette construction originale repose sur le postulat fondamental qu'un aller-retour permanent entre formation et terrain est indispensable pour développer des réponses toujours mieux adaptées aux besoins des publics accompagnés.

En matière de formation et de recherche en travail social, l'ARSEAA c'est, en particulier :

- l'Institut Saint-Simon, institut de formation et le Centre de Formation par l'Apprentissage en Travail Social
- le CFA Spécialisé et le dispositif Insertion 31
- la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- un plan de formation continue de quelques 1600 salariés

L'INTERVENTION SOCIALE pour l'ARSEAA

Définir des priorités en matière de formation et de recherche en travail social, c'est tout d'abord s'accorder sur ce que recouvre le travail social, que l'ARSEAA choisit de nommer INTERVENTION SOCIALE :



PARTICIPATION & AGIR COLLECTIF
Une réponse aux enjeux sociétaux



PROMOTION DES DROITS
Un vecteur de citoyenneté et du bien vivre ensemble



APPROCHE GLOBALE & PARCOURS PERSONNALISÉ
Une réponse inscrite dans une logique de parcours personnalisé

Directement impactée par l'émergence ou la forte prévalence d'un enjeu sociétal, l'intervention sociale est **en première ligne pour connaître des enjeux sociétaux.**

Vieillesse des personnes handicapées, phénomènes de radicalisation, prévalence croissante de l'autisme, vagues migratoires...

Professionnels de l'ARSEAA et publics de ses dispositifs peuvent témoigner et **nourrir l'expertise** nécessaire à la conception d'une action publique sur de tels enjeux sociétaux.

Les OBJECTIFS STRATEGIQUES de l'ARSEEA en matière de formation et recherche



1. Participer à l'élaboration des politiques de formation

Fiches Action

1.1. Contribuer à la définition du **schéma régional des formations sanitaires et sociales** en Occitanie

1.2. Participer aux **travaux nationaux** en matière de formation (CPC, UNAFORIS ...)

Partie prenante de toutes les étapes de concertation pour l'élaboration du plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social, l'**UNAFORIS** l'est également pour sa mise en œuvre. En tant que membre, l'Arseaa a ainsi pu **formuler ses observations**, intervenir dans les débats et contribuer aux orientations.



2. Former les professionnels à de nouveaux modèles d'intervention sociale qui positionnent les personnes accompagnées en tant que véritables acteurs de leur parcours et de leur inclusion sociale

Fiches Action

2.1. **Acculturer les professionnels** au changement de paradigme : de l'Usager à la Personne participante qui a compétence et capacité d'agir

2.2. Faire **intervenir les personnes accompagnées** au sein des dispositifs sociaux et médico-sociaux dans les formations dispensées à l'ARSEEA

Le plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social promeut l'intervention des personnes dans les formations initiales et continues des professionnels du travail social. L'ARSEEA entend étendre cette pratique qui a déjà cours pour la formation des moniteurs d'atelier à l'Institut Saint-Simon : **les personnes accompagnées ont expérience et savoir-faire**. Il s'agit également de moduler conséquence le contenu des formations dispensées pour acculturer les professionnels au changement de paradigme.



3. Développer la formation des personnes accompagnées

Fiches Action

3.1. **Favoriser l'apprentissage** des publics en situation de handicap (développement du CFAS, etc.)

3.2. Assurer, au sein d'un parcours de formation, la **reconnaissance et le développement des compétences** professionnelles des personnes en situation de handicap (RAE, VAE etc.)

3.3. **Former les personnes accompagnées** pour favoriser l'effectivité de leur participation aux dispositifs au sein desquels ils sont accueillis

Basée sur le volontariat, la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) est déployée depuis plus de deux ans à l'ARSEEA. A l'instar de la VAE, c'est un parcours de formation tout au long de la vie fondé sur la **valorisation des compétences**. Elle prend néanmoins en compte la temporalité et les étapes nécessaires à la progression de chacun. L'effet constaté est positif à double titre : au niveau du travailleur en situation de handicap mis en mouvement dans un parcours de formation en lien avec son contrat d'aide et de soutien et son projet individualisé ; au niveau de la structure d'accompagnement qui s'inscrit alors dans une dynamique d'organisation apprenante.



4. Rendre les apprenants acteurs de leur formation

Fiches Action

4.1. Développer une **démarche personnalisée** de formation **pour les stagiaires** de nos différents organismes de formation, initiale et continue

4.2. Développer une démarche personnalisée de formation **pour les salariés** de l'ARSEAA (**entretien professionnels, compte formation, mobilité**)

Etre acteur de sa formation participe à l'affirmation d'une identité professionnelle dans une logique de parcours professionnel. L'ISS propose une **démarche personnalisée de formation** avec la prise en compte du cursus et des projets de chacun. Cette identité sera ainsi spécifique à chaque métier mais aussi complémentaire dans le cadre d'une **équipe pluriprofessionnelle**. La pédagogie est active et participative : elle suppose l'implication des personnes dans leur parcours de formation, place le formateur dans un rôle de facilitateur. L'équilibre de la relation formateur/apprenant se fonde sur le respect et la **reconnaissance de compétences mutuelles**.



5. S'engager dans une démarche d'ORGANISATION APPRENANTE

Fiches Action

5.1. Introduire les facteurs favorables et se doter d'outils pour **mettre en œuvre la dynamique d'organisation apprenante** (ouverture, flexibilité, droit à l'erreur, reconnaître et partager les compétences spécifiques des personnes)

5.2. Capitaliser les **actions inspirantes**

5.3. **Inclure les personnes accompagnées** dans la dynamique d'organisation apprenante

Une organisation apprenante est une organisation capable de créer, acquérir et transférer de la connaissance et de modifier son comportement pour **refléter de nouvelles connaissances**. Le modèle de l'Organisation apprenante s'apparente davantage à une **démarche** qu'à un modèle préconçu d'organisation. Il relève du processus apprenant à l'instar de ce qu'est la démarche d'amélioration continue de la qualité, démarche transverse, dynamique et nécessairement intégrée.



6. Renforcer les synergies entre théorie et pratique, formation et terrain

Fiches Action

6.1. Établir programmes et objectifs de formation **au plus près des besoins d'accompagnement**

6.2. Développer la **formation continue** pour favoriser l'adaptation à un **contexte de travail évolutif**

6.3. Encourager l'**analyse de pratique**

6.4. Assurer l'effectivité de l'**alternance intégrative** en formation initiale et en formation continue

6.5. Créer des **outils de pédagogie ouverte** à partir de l'identification de ressources internes

Fort de l'histoire croisée de la création de l'institut Pédoteknique et d'un centre de formation incluant dès le départ l'alternance entre formation théorique et pratique, faisant du « centre d'observation » une école d'application, c'est ce principe d'intrication entre théorie et pratique que l'ARSEAA veut renforcer.

Valoriser sa **double compétence** (intervention sociale et formation en travail social) et son **double statut** (employeur et gestionnaire de son centre de formation).



7. Promouvoir la Recherche

Fiches Action

7.1. Développer les **partenariats avec les Universités et autres organismes de recherche**

7.2. S'engager dans un **modèle de Recherche participative** en lien direct avec la Formation et les terrains professionnels

7.3. Soutenir l'**implication dans la Revue Empan** et autres revues spécialisées (publications etc.)

Une recherche est reconnue dès lors qu'elle donne lieu à communication ou publication. L'Arseaa offre cette opportunité à travers la **Revue Empan** qu'elle porte depuis 1990. Cette revue à comité de lecture est née de la rencontre de praticiens de différents champs – éducation, social, santé – convaincus à la fois de la nécessité de rester à l'écoute des quotidiennetés cliniques, administratives et politiques et de l'utilité de la mise en perspective que permet le jeu de l'écriture et de la réflexion.

